

Communauté de communes du golfe de Saint Tropez

Demande de concession d'utilisation du Domaine Public Maritime en dehors des ports (durée 30 ans) Résumé non technique Ouvrages de la plage de la Croisette

Janvier 2020 – Indice B



DIAGNOSTIC DU LITTORAL DE SAINTE MAXIME PUIS ETUDE ET PRODUCTION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

Maîtrise d'œuvre		
Mandataire	Cotraitant	Cotraitant
Bureau d'études ICTP 254 Corniche Fahnestock 06700 ST-LAURENT DU V. 	TECTONE Lotissement Attaoufik Zénith II. Sidi Maarouf 20001 CASABLANCA - Maroc 	SARL Allain CHAUVET 4 rue Joseph Quaranta 83990 ST-TROPEZ 
Sous-traitants		
Rémy MATTIOLI – Architecte DPLG 2, Place Colbert 83120 SAINTE-MAXIME 	Rémy MATTIOLI Architecte D.P.L.G. 2, Place Colbert 83120 Sainte Maxime tel : 04 94 97 74 26 @ remy.mattioli@orange.fr	SDP Conseils 62 Carraire des Rouguières Basse 13122 VENTABREN 
N° 16/02 – RNT Con Croisette – Ind B		

Parmi les plages les plus touchées par le phénomène d'érosion, celle de la Croisette, une des plages principales de la ville de Sainte-Maxime, se localise le plus à l'ouest du territoire communal.

Cette plage est située en milieu urbanisé et bordée par une route départementale.

Elle s'étend sur une distance d'environ 900 m répartie en 3 différentes zones délimitées par des épis en enrochements.

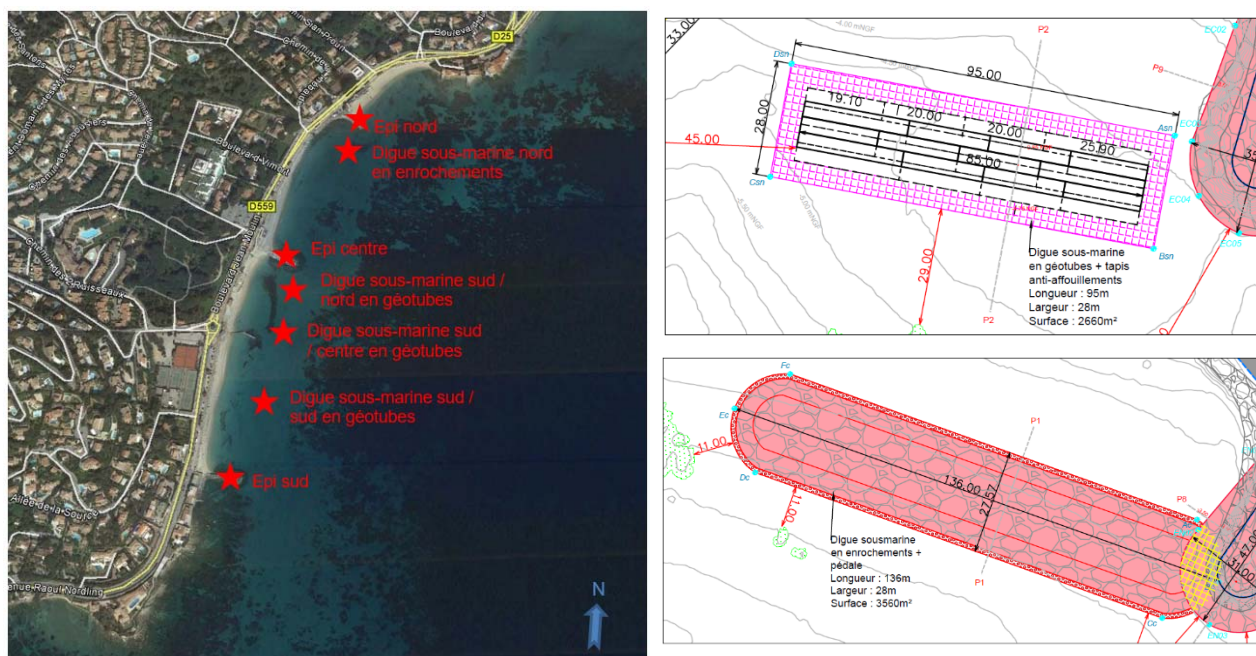
Le diagnostic de la plage réalisé en 2016 montre :

- Qu'elle subit une érosion importante en zones sud et centre,
- Des ouvrages en enrochements (épis, perré) ou en béton (ponton, exutoire) dégradés et affouillés.

Différents travaux et aménagements ont alors été préconisés pour améliorer la situation :

- Reprise des épis et du perré en enrochements ;
- Aménagements de 4 digues sous-marines (1 en enrochements et 3 en géotextile).

La présente demande de concession d'utilisation du DPM en dehors des ports concerne les quatre digues sous-marines projetées ainsi que les trois épis réhabilités.



Plan de localisation et vue en plan des deux digues sous-marines en enrochements et en géotextiles

Ces ouvrages ont été dimensionnés à partir des conditions météo-océaniques les plus courantes mais également les plus contraignantes et afin de se prémunir d'une houle cinquantennale (période de retour 50 ans).

À la suite de la réalisation des travaux, les phénomènes d'érosion en zone sud de la plage de la Croisette et de franchissement en zone centre devraient être réduits, permettant de retrouver et de maintenir une largeur de sable suffisante pour la pratique des activités des baigneurs et des plagistes et de limiter voire d'éviter les risques pour les automobilistes.

La Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez souhaiterait être en mesure de débiter les travaux à l'automne 2020. La mise en œuvre de ce projet qui a été étudié de manière globale sur l'ensemble du littoral maximois devrait s'étaler sur une dizaine d'années selon le montant des subventions obtenues.



Figure 1 : Dignes sous-marines en géotextiles au sud de la plage de la Croisette (Extrait vidéomontage Aéronauticfilmmaker – 2018)



Figure 2 : Digue sous-marines en enrochements au nord de la plage de la Croisette (Extrait vidéomontage Aéronauticfilmmaker – 2018)